



ÉPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 24/2016

Concerne : **Déchetterie du Giziaux – Matériel d'exploitation**

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 176'050,00 (cent septante-six mille cinquante francs), en vue de l'acquisition de matériel d'exploitation pour la nouvelle déchetterie du Giziaux.

1. Préambule

En mai 2015, votre Conseil a accordé à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de CHF 3'900'000,00 (trois millions neuf cent mille francs) pour la construction d'une nouvelle déchetterie communale au lieu-dit « Le Giziaux ». Les travaux de constructions sont maintenant pratiquement achevés, la déchetterie sera inaugurée et entrera en fonction en janvier 2017.

La Municipalité a prévu, au plan des investissements 2016, une dépense de CHF 400'000,00 pour acquérir le matériel d'exploitation de cette infrastructure. Au début de l'année, la ville de Lausanne a proposé à Epalinges de participer à l'exploitation de la déchetterie, si celle-ci pouvait être ouverte aux habitants des Râpes (Vers-chez-les-Blanc / Montblesson / Chalet-à-Gobet), leur évitant ainsi de traverser la ville pour se rendre dans une déchetterie lausannoise.

Notre déchetterie, conçue pour satisfaire les besoins de plus de 12'000 habitants, pourra accueillir nos voisins lausannois, pour un temps limité, jusqu'à ce que notre population atteigne sa valeur maximale.

2. Contexte

Un comité de pilotage composé de deux représentants d'Epalinges et de deux représentants de Lausanne a travaillé depuis ce printemps pour finaliser la collaboration entre nos deux communes.

Il a été décidé que la ville de Lausanne prendrait en charge le désenclavement de notre déchetterie, soit le transport de nos déchets, leur recyclage, leur valorisation, etc., et nous fournirait les bennes. Le Centre intercommunal de gestion des déchets lausannois (CID) se chargera également de tout le travail administratif lié à la gestion de nos déchets. La carte d'accès à la déchetterie différenciera les Lausannois des Palinzards, permettant ainsi de répartir les coûts et bénéfices équitablement entre les deux communes. Pully, Paudex, Renens et Prilly partagent deux déchetteries intercommunales avec Lausanne, la ville est donc coutumière de cette façon de faire qui donne satisfaction à tous.

exploitée par nos employés. Nous devons dès lors définir une clé de répartition des coûts tenant compte des amortissements et des charges salariales auxquels Lausanne devra participer.

3. Matériel d'exploitation

Si Lausanne nous fournit les bennes, nous permettant ainsi une économie non négligeable, Epalinges doit acquérir le matériel propre à l'exploitation de la déchetterie, divers conteneurs et la signalisation à l'intérieur de la déchetterie, ainsi qu'un système d'accès informatisé qui permette de suivre au jour le jour sa fréquentation. Le service technique, sur les conseils avisés des responsables du CID, a porté son choix sur les éléments suivants :

- des rails de guidage pour la mise en place des bennes
- un élévateur frontal électrique 4 roues Jungheinrich **type EFG 425k** avec traction avant monomoteur
- un transpalette manuel Jungheinrich **type AMW 22p C-GV** avec balance électronique
- un gerbeur manuel à levée électrique Jungheinrich HC 110-2.500 avec fonction électrique de levage
- divers conteneurs destinés à recevoir tous les déchets qui ne sont pas concentrés dans une benne
- une signalisation claire et bien visible
- un système du contrôle d'accès efficace qui permette d'exporter nos données vers le serveur lausannois qui centralise tous les décomptes
- une passerelle métallique destinée à l'accès aux bennes à verre
- une échelle avec crinoline qui permette d'atteindre la partie supérieure du local gardien et des balustrades, pour faire de cet espace un lieu de stockage.

4. Données techniques

Frontal électrique 4 roues Jungheinrich type EFG 425k avec traction avant monomoteur



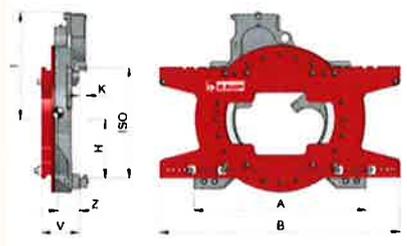
Capacité/Charge	Q :	2500	kg
Centre de gravité	c :	500	mm
Hauteur du toit de protection (cabine)	h6 :	2240	mm
Longueur de fourche	l :	40 x 120 x 1.150	mm
Largeur hors tout	b1 :	1198	mm
Version du mât	:	Cadre élévateur	ZZ
		double	
Levée standard	h3 :	4000	mm
Hauteur du mât baissé	h1 :	2640	mm
Levée libre	h2 :	2059	mm
Hauteur du mât déployé	h4 :	4580	mm
Inclinaison du mât avant/arrière	:	6 ° / 3 °	

Capacité résiduelle réduite en fonction du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levée et des accessoires. Le véhicule correspond à la directive CE en vigueur pour les chariots élévateurs.

Tête rotative 360° sans fin, fabricant Kaup, type 2T351.1
y compris une fonction hydraulique

Capacité nominale	2.500	kg
Centre de gravité	500	mm
Largeur de la tête rotative (B)	1.040	mm
Poids propre	225	kg
Couple	7.700	Nm en 125 bar différence de pression
Centre de gravité propre (Z)	90	mm
Deport (V)	166	mm

Hauteur	Centre de gravité		
	500 mm	600 mm	
4.000 mm	Cap. rés	2.000 kg	1.830 kg



Transpalette manuel Jungheinrich type AMW 22p C-GV avec balance électronique

Capacité nominale	Q :	2200	kg
Centre de gravité	c :	600	mm
Longueur de fourche	l :	1.150	mm
Ecartement extérieur (bras fourche)	b1 :	540	mm
Levée standard	h3 :	122	mm
Poids propre	:	Env. 99	kg
Roues directrices	:	caoutchouc	
Roues de charge	:	Polyuréthane-simple	
Levée rapide	:	include	



Transpalette manuel Jungheinrich type AM 22 C-GV

Capacité nominale	Q :	2200	kg
Centre de gravité	c :	600	mm
Longueur de fourche	l :	795	mm
Ecartement extérieur (bras fourche)	b1 :	520	mm
Levée standard	h3 :	205	mm
Poids propre	:	Env. 63	kg
Roues directrices	:	caoutchouc	
Roues de charge	:	Polyuréthane-simple	
Levée rapide	:	include	



Gerbeur manuel à levée électrique Jungheinrich HC 110-2.500 avec fonction électrique de levage

Capacité/Charge	Q :	1000 kg
Centre de gravité	c :	600 mm
Longueur de fourche	l :	1100 mm
Ecartement ext. des bras de fourche	b5 :	570 mm
Epaisseur de fourche	s :	60 mm
Hauteur des bras baissés	h13 :	85 mm
Levée standard	h3 :	2500 mm
Hauteur du mât baissé	h1 :	1980 mm
Hauteur du mât déployé	h4 :	1980 mm
Largeur hors tout	b1 :	777 mm
Longueur jusqu'à la face avant des fourches	l2 :	620 mm
Dimension des roues avant	:	Ø 180 x 50 mm
Dimension des roues arrière	:	Ø 74 x 93 mm



Capacité résiduelle réduite en fonction du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levée et des accessoires.

Groupe motopompe : Moteur de levée 1,5 kW

Batterie : Batterie en bloc 12 V

Chargeur de batterie : 230/12 V, intégré, pour une charge automatique, avec câble secteur

Le véhicule correspond à la directive CE en vigueur pour les chariots élévateurs.

Passerelle métallique destinée aux bennes à verre et accès au toit du local gardien

Conception et fabrication d'une passerelle, largeur totale 200cm, longueur totale 700cm, altitude de pose horizontale ~200cm selon mur existant.

Plateforme boulonnée en profil charpente avec acier plat soudé sur le champ pour l'appui et la fixation des grilles caillebotis maille 30x30mm, épaisseur 30mm.

Liaison au sol par 4 montants verticaux en profil charpente, avec entretoises et platines de fixations aux extrémités, boulonnées à la plateforme ou au sol.

Garde-corps en tube 40/40mm, hauteur de la main courante 100cm, longueur totale développée 16m, avec 2 filières intermédiaires soudées entre 8 montants verticaux avec platines boulonnées sur la plateforme.

L'espace entre la charpente métallique qui couvre la déchetterie et la dalle supérieure du local gardien étant suffisante, la Municipalité a choisi de doter cette surface d'un moyen d'accès et d'une balustrade, avec portail coulissant sur rail. Nous disposerons ainsi d'un espace de stockage supplémentaire. L'accès sera garanti par une échelle à crinoline.



Conteneurs divers

Lausanne a commandé pour Epalinges les différents conteneurs donc la déchetterie aura besoin, à savoir 12 conteneurs gris anthracite de 140 l, 10 conteneurs gris anthracite de 240 l et 12 conteneurs gris anthracite de 1000 l.

La fabrication des bacs roulants Citybac® est conforme aux exigences des normes européennes en vigueur et le système qualité mis en œuvre répond aux attentes de la norme ISO 9001.



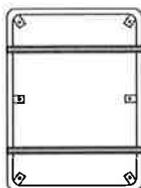
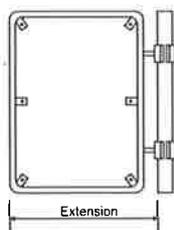
Gestion de l'accès à la déchetterie

La commune a demandé une offre à l'entreprise ICS Identcode Systeme SA pour un lecteur de cartes qui sera installé sur un potelet à l'entrée de la déchetterie (à l'instar de celui que nous connaissons actuellement pour la déchetterie provisoire) un appareil mobile de saisie de données, sa station de transmission et de recharge, ainsi que les logiciels et l'installation de tout le système informatique lié à la gestion de l'accès.

Signalisation à l'intérieur de la déchetterie

Dans le cadre du réaménagement du centre du CID à Malley, Lausanne a confié à l'entreprise L. Ellgass SA de Bussigny la réalisation de panneaux en tôle alu 700 x 1'000 x 2 mm, fond IJ170 avec impression jet d'encre et protection anti graffiti. La Municipalité a décidé de profiter des prix préférentiels accordés à Lausanne et de grouper nos deux commandes.

Nous acquerrons ainsi une signalisation, à l'élaboration de laquelle Epalinges a activement participé, qui sera la même dans les deux communes. Les Palinzards dont l'adresse professionnelle est à Lausanne, tout comme les Lausannois des Râpes, trouveront facilement leurs marques dans l'une ou l'autre des déchetteries qu'ils ont l'habitude de fréquenter.



5. Coûts

Rails de guidage pour bennes	CHF	36'400,00
Frontal électrique 4 roues Jungheinrich type EFG 425k	CHF	43'805,00
Transpalette manuel Jungheinrich type AMW 22p C-GV avec balance électronique	CHF	2'140,00
Transpalette manuel Jungheinrich type AM 22 C-GV	CHF	390,00
Gerbeur manuel à levée électrique Jungheinrich HC 110-2.500 avec fonction électrique de levage		3'130,00
Passerelle métallique	CHF	32'185,00
Conteneurs divers	CHF	6'000,00
Gestion de l'accès à la déchetterie	CHF	15'000,00
Signalisation à l'intérieur de la déchetterie, panneaux et supports	CHF	32'000,00
Divers outils + kits de sécurité		5'000,00
TOTAL hors taxes	CHF	<u>176'050,00</u>

6. Aspects financiers et amortissement (sur 10 ans)

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer cet achat sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 3'327.35 calculée à 1.89 %, sur un montant de CHF 176'050,00 (cent septante-six mille cinquante francs).

La charge d'amortissement de CHF 17'605,00 sera portée au budget de ces dix prochaines années.

7. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis de la Municipalité n° 24/2016 du 14 novembre 2016,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

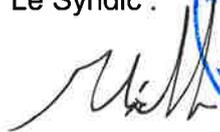
Décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 176'050,00** (cent septante-six mille cinquante francs) en vue de l'acquisition de matériel d'exploitation pour la nouvelle déchetterie communale;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Epalinges, le 14 novembre 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Maurice Mischler



Le Secrétaire :



Alexandre Good

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard